

Le BrASSE cailloux

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DE CHÉSEREX

Numéro 5 / Juin 2018



District : Nyon
Habitants : 1'219
Nom des habitants : Chésériens
Sobriquet : Les Brasse-Cailloux
Surface : 1'060 ha
Altitude : 531 m

Edito

La nature ... notre jardin !

Autrefois, les mondes urbain et rural étaient bien distincts ; aujourd'hui, ville et campagne sont étroitement entremêlées. De manière générale, nous constatons que la ville ne cesse de se développer et de grignoter la campagne environnante.

Actuellement, nous assistons à une prise de conscience de plus en plus importante avec un intérêt grandissant concernant l'environnement. Des mesures ont déjà été prises et de nombreux projets voient le jour afin de réconcilier l'urbanisme et la nature.

Renaturation de cours d'eau et d'étangs, plantations d'arbres, etc. La plupart des villes disposent aujourd'hui de parcs et jardins. Elles développent les transports en commun, promouvoient les déplacements à vélo et mettent en place des énergies renouvelables.

Néanmoins, nous constatons que nos oiseaux disparaissent, nos papillons se raréfient et nos abeilles sont décimées.

Ces dernières sont les principales pollinisatrices et jouent donc, à ce titre, un rôle essentiel pour la préservation de la biodiversité de l'horticulture et de l'agriculture dans le monde. La fructification dépend de la fécondation qui est la conséquence finale de la pollinisation. Si les causes de leur déclin sont diverses, chacun de nous peut agir.

Quand on a la chance d'habiter dans une région aussi belle et variée que la nôtre, il semble indispensable de générer les efforts nécessaires à sa préservation.

Propriétaires forestiers et distributeurs d'eau sont sensibles à l'enjeu important de ces richesses essentielles. Notre forêt s'adresse directement à nous, pour nous rappeler également son rôle primordial, la protection des eaux souterraines. Une des multiples fonctions du milieu forestier contribue à préserver et à fournir ces ressources d'eau et de bois.

Transmettre un patrimoine naturel préservé aux générations futures est un engagement majeur. « Mieux observer la nature pour mieux la sauvegarder ».

Dominique Fleury, municipal

Sommaire

- 2 Environnement**
Quand le golf se met au vert
- Politique**
Conseil communal
- Canicule**
Les bons réflexes
- 3 Personnalité**
A l'écoute et au service de la nature
- Sport**
VTT la Barillette
- Passage**
Pont piétonnier de l'Asse
- 4 Zoom**
Le sport c'est bon pour la santé !
- Agenda**

www.cheserex.ch

Rue du Vieux Collège 38 · 1275 Chésereux
T 022 369 90 40

Informations, idées, suggestions, remarques ...

Ecrivez-nous à : journal@cheserex.ch



Environnement

Quand le golf se met au vert

Qui n'a pas déjà été admiratif devant cet entretien soigné ou au contraire indigné de ces zones tellement vertes qu'elles semblent stériles ? Zoomons sur les enjeux environnementaux du terrain de golf sis sur notre commune.

En 2016, le Club de Bonmont est approché par la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud (DGE) et le Conseil régional du district de Nyon dans le cadre de la création du corridor biologique « Lac – Pied du Jura ».

La démarche vise à restaurer et pérenniser des habitats et des liaisons écologiques, ainsi qu'à maintenir sur le territoire des espèces sensibles. Un contrat d'engagement entre les différents acteurs est alors signé, qui permettra le financement et la réalisation d'un « inventaire des valeurs biologiques présentes sur le site ».

Cette étude, menée par un bureau spécialisé, a abouti à la mise en place de 21 mesures pour la période 2018-2028.

Parmi celles-ci, citons par exemple la gestion et l'accroissement des prairies extensives fleuries avec fauche annuelle à partir du 1^{er} juillet, la réhabilitation de deux vergers d'arbres fruitiers haute-tige, le développement des lisières de forêts étagées, l'éradication de certaines plantes néophytes envahissantes, la préservation et le développement des nids d'hirondelles, de chauves-souris et chouettes effraies, ou encore l'usage d'éclairages réduisant la pollution lumineuse.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, les « green-keepers » ont mis progressivement en place une gestion fine de l'entretien du parcours. Cela s'articule autour du choix d'herbes endémiques peu sensibles aux maladies, à un arrosage ciblé et adapté aux conditions météorologiques et à la rationalisation de l'utilisation des produits issus de la chimie.

Afin de structurer son organisation et valoriser ses engagements, le Club de Bonmont a entrepris l'an dernier une démarche de certification « ISO 9'001 & 14'001 », demandant notamment de poser par écrit l'étude des risques et impacts environnementaux, les buts recherchés et les processus de travail jugés critiques.

La certification, obtenue au mois de mars 2018, implique que désormais une fois par an un auditeur indépendant va venir analyser les engagements qualité et la performance environnementale du club.

De par sa situation et son importante superficie (68 ha), le domaine de Bonmont est un acteur clé de la préservation de notre biodiversité locale. L'engagement du management à maintenir et améliorer les écosystèmes assoit la valeur de la propriété et contribue aux buts recherchés par le canton et la région. Merci et bravo pour ces efforts.



Chiffres-clé

GREENS	1.5 ha
AIRES DE DÉPART	0.8 ha
FAIRWAYS	12 ha
ROUGH & SEMI-ROUGH	20 ha
PRAIRIES, PÂTURAGE	6.4 ha
PLANS D'EAU	1.2 ha
MILIEUX BOISÉS	21.7 ha

Zones de jeu à entretien intensif (de début avril à fin octobre : arrosage, engrais toutes les 3 semaines, fongicides si nécessaire)

Zones de jeu avec entretien d'intensité moyenne (arrosage, engrais)

Zones de jeu à culture extensive (arrosage lorsque nécessaire)

Surfaces hors-jeu, préservation des milieux naturels et biodiversité

Politique

Conseil communal

Le 8 mars dernier le Conseil communal de Chésereux s'est tenu devant une assemblée nombreuse et attentive.

Exceptionnellement, le Conseil débuta par une présentation du Parc Jura Vaudois dont notre commune fait partie. Cela a utilement éclairé les conseillers sur le rôle et la fonction de cet « outil à la disposition des 30 communes » qui composent ce parc.

Après les habituelles communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité, le préavis 22/2018 portant sur le renouvellement des droits de superficie a été mis en discussion. Ce préavis municipal défendu par la Syndique Madame Monique Locatelli était présenté pour la première fois au Conseil communal.

Les plus anciens conseillers se rappellent toujours et avec une certaine nostalgie

de la présentation, il y a près de 30 ans, du même préavis devant le Conseil général de notre commune. Avant d'entamer la discussion, et au vu de la teneur émotionnelle du sujet présenté et du nombreux public présent, le Président attira expressément l'attention de l'assemblée sur la qualité du débat à venir et le respect des différents avis exprimés.



Après avoir entendu le Conseil s'exprimer, la Municipalité a décidé de retirer ce préavis et revenir ultérieurement devant l'assemblée délibérante avec une nouvelle proposition.

C'est sur une note tout aussi forestière que son entame que s'acheva ce Conseil. En effet, il décida à une large majorité d'accepter le préavis 23/2018 « addendum au règlement communal de protection des arbres », préconisant des mesures de protection du « Grand capricorne » et du « Lucane cerf-volant ».

Canicule

Les bons réflexes



Evitez de sortir aux heures chaudes entre 11 heures et 15 heures et privilégiez les lieux climatisés.

Les personnes âgées sont très sensibles à la chaleur. Elles ne ressentent pas la soif et s'hydratent peu. Il faut donc les inciter à boire. Dans ces moments-là, prenez régulièrement des nouvelles des êtres fragiles ou isolés dans votre entourage.



Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches auprès du greffe municipal.

En cas d'alerte à la canicule, une personne prendra alors régulièrement contact avec vous pour s'assurer que vous ne souffrez pas de la chaleur et interviendra en cas de besoin.

Personnalité

A l'écoute et au service de la nature

Interview de François Mathey garde forestier du Triage de la Dôle.

François Mathey, passionné par la nature et la faune, officie en tant que garde forestier. En un mot, il est gestionnaire de 1'610 ha dont 288 ha sont la propriété de notre commune.

Que trouvons-nous dans ces espaces ?

Il y a actuellement un trop gros volume de bois sur pied dans nos forêts. Même si cela peut sembler paradoxal, il faut intensifier les interventions.

Certains arbres ont une espérance de vie de 200 à 300 ans. On y compte 70% de résineux et 30% de feuillus. Nous avons sur notre territoire un « Sapin Président ».

C'est un superbe résineux certainement

tricentenaire remarquable par ses mensurations : 47 m de hauteur et 5.15 m de circonférence. Il s'épanouit au milieu de la forêt sur les coteaux de la Dôle, à une altitude d'environ 1000m.

Notre forêt abrite aussi une faune et une flore tout à fait exceptionnelles. Les biologistes y ont repéré des espèces d'insectes, d'oiseaux, de fleurs ou de lichens rares pour lesquels des plans d'actions nationaux sont établis.



François Mathey

Coupe de bois

Comment gère-t-on tout cela ?

Comme un vrai chef d'entreprise, je concilie les intérêts de la forêt avec ceux des propriétaires. Je planifie, marque les coupes, décide et effectue le suivi de toutes interventions forestières sur mon secteur. Je gère les budgets et m'occupe de la vente du bois. Je réalise également de la vulgarisation auprès des écoles ou avec d'autres groupes. Je suis en charge du personnel du Triage composé d'un contremaître, deux ouvriers et deux apprentis. Leurs multiples tâches consistent à réaliser les coupes de bois, entretenir les chemins, les biotopes, prodiguer les soins culturaux et s'occuper des murs et clôtures de certains alpages.

Que fait-on du bois ?

La coupe peut atteindre 1'600 m³ par an pour notre commune. Le bois noble est vendu aux scieries, les bois restants sont

utilisés pour la production d'énergie, que ce soit sous forme de plaquettes, bûches pour le feu, et même pour le papier.

Existe-t-il un danger pour la forêt ?

Malgré un entretien régulier, la forêt subit de nombreux dangers. Il y a actuellement trop de cerfs qui détruisent la régénération et l'avenir de nombreux secteurs n'est plus garanti. Un certain nombre de maladies sont apparues ces dernières années, telle que la charalose, une maladie fongique provenant d'Asie, qui se développe très rapidement en Europe et qui détruit les frênes.

Il ne faut pas non plus ignorer le mal dont souffre notre planète : le réchauffement climatique ! Pour favoriser la biodiversité un certain nombre de mesures sont entreprises, comme, par exemple, la mise en réserve de 13 hectares dans le secteur de « Pierre Lente » en dessous de la Barillette, la mise en place d'un réseau d'arbres habitats pour la faune ou l'entretien de milieux favorables aux espèces rares.

Le mot de la fin ?

En Suisse, tout citoyen a accès aux forêts et aux pâturages, pouvant s'y promener librement. Ce milieu est précieux, diversifié et sensible. Il convient donc de mettre en avant le maître mot qui doit présider à tout partage de la nature environnante : **le respect.**

Sport

VTT la Barillette

Dimanche 26 août 2018

Comme chaque année, la fin des vacances scolaires se fêtera à vélo ce mois d'août à Chésérax.

Pour la 24^{ème} année consécutive, la compétition de VTT reliant Chésérax à l'antenne de la Barillette animera la place du village. L'évènement rassemble des cyclistes de la région bien sûr mais également d'horizons bien plus lointains.

Alors que les élites viennent à la conquête de précieux points pour le championnat romand « Garmin Bike Cup », la grande majorité des concurrents ont des ambitions bien plus personnelles ; améliorer sa performance de l'an passé, découvrir les sentiers de notre belle région ou encore profiter du panorama exceptionnel qu'offre l'arrivée au sommet.



De la fête et du spectacle !

Une fois que les plus aguerris se seront affrontés dès 10h sur les parcours de 5, 10, 20, 15 ou 33 km, les plus jeunes pourront découvrir le plaisir de rouler lors de l'incontournable « Kids Cup » qui se déroulera l'après-midi autour de la place.

En plus du spectacle offert par les coureurs, les organisateurs vous réservent un show de BMX orchestré par l'incroyable « Jungle Family ». Cette jeune équipe de BMXer va littéralement s'envoyer en l'air pour assurer le spectacle sur la place du village tout au long de la journée.

Pas moyen de s'ennuyer en ce dimanche avec les nombreuses animations prévues pour petits et grands et les différents stands organisés pour vous désaltérer et vous rassasier.

Venez découvrir la bière du Cycliste « Vélosophe » et les pâtes revigorantes de « Pom-o-Doro ». L'occasion également de goûter aux saveurs du terroir aux stands raclette, grillades et dégustations de vins de la région.

Le comité d'organisation du VTT la Barillette se réjouit de vous retrouver sur la place du village dimanche 26 août 2018.

D'ici là, retrouvez toutes les infos sur www.vtt-barillette.ch et l'actualité sur Facebook.

Passage

Pont piétonnier de l'Asse



La tempête du 14 septembre 2017 ne l'avait pas épargné, maintenant notre petit pont a retrouvé tout son éclat.

Zoom

Le sport, c'est bon pour la santé!



La Société de gymnastique de Gingins-Chésereux, membre de la Fédération Suisse de Gymnastique, vous propose 11 cours différents (gym de base, agrès, stretching, bodysculpt, etc.) durant la semaine.

La gymnastique est une activité physique tout à fait complète et équilibrée car elle va développer des qualités de souplesse, d'endurance, d'équilibre, de tonicité et d'affinement de la silhouette.

Grâce à un travail répété des articulations et une sollicitation régulière du système cardio-vasculaire, la pratique de la gymnastique va permettre d'améliorer la condition physique.

De plus, elle favorise le sens du groupe même si elle est à la base un sport individuel. Elle développe le goût de l'effort, ce qui n'est pas négligeable d'un point de vue psychologique.

La société, dans sa constitution actuelle, existe depuis 2002. Elle est la résultante de la fusion de la gym homme et dame. Cela fait 3 ans que Jeanette Luel,

psychologue du travail et maman de deux filles, préside le comité et les membres.

Les animations et l'encadrement

16 moniteurs/trices animent les cours auxquels participent hommes, femmes et enfants, de tout âge. La doyenne a passé 80 ans. Les cours sont proposés en salle comme en plein air.

Le cours phare est celui de compétition aux agrès. Ce sont de gracieuses jeunes filles de 7 à 14 ans qui travaillent au sol, aux sauts, aux anneaux et à la barre. Elles participent à des concours aux quatre coins du canton. Une des jeunes filles du groupe a obtenu la 8^{ème} place au championnat vaudois en 2016 et certaines d'entre elles se sont placées parmi les 15 premières lors des derniers Masters.

La société fait également partie de l'organisation de la course VTT La Barillette. Cette importante manifestation sollicite une mobilisation importante des membres.

L'avenir

L'organisme a besoin de se faire connaître davantage et de renforcer ses rangs

de gymnastes actifs, de supporteurs, de bénévoles et même de spectateurs. Dans le futur, l'objectif est de développer des soirées de démonstration, compléter le programme avec diverses activités sportives, augmenter les contacts avec d'autres sociétés du monde du sport pour échanger et s'organiser ensemble matériellement et logistiquement. La société pense, par exemple, organiser les Masters (Agrès) 2019 en collaboration avec la société de gym de Crassier.

Le souhait est aussi de devenir une société éco-responsable en sensibilisant les participants, lors de ses manifestations, à la gestion des déchets.



Un esprit sain dans un corps sain!

Il n'y a rien de plus simple que de venir avec nous. Ensemble c'est plus drôle!

FSG Gingins - Chésereux

Jeanette Luel, présidente

Route de Chiblins 10

CP 32 · 1276 Gingins

contact@fsg-gingins-cheserex.ch

www.fsg-gingins-cheserex.ch

Agenda

Juin

- **Samedi 2 Concours interclubs de gymnastique** / Org. FSG Gingins-Chésereux / Centre sportif de Chésereux
- **Jedi 7 Sortie des aînés** / Org. Société de développement de Chésereux / Salle communale
- **Dimanche 10 Concert I Campagnoli polyphonies Corses** / Org. Fondation de Bonmont / Abbaye de Bonmont / 17h
- **Samedi 23 Fête de la musique** / Org. Pro Bono Monte / Abbaye de Bonmont / 13h30-18h
- **Jedi 28 Séance du Conseil communal** / Org. Municipalité de Chésereux / Salle communale / 20h

Août

- **Mercredi 1^{er} Fête nationale** / Org. Municipalité et Société de développement de Chésereux / Salle communale / Dès 18h30
- **Dimanche 19 Mi-été** / Org. Société de développement de Chésereux / Chalet de la Barillette
- **Dimanche 26 24^e course VTT La Barillette** / Org. Comité VTT La Barillette / Salle communale

Septembre

- **Dimanche 2 Course à pied** / Org. Les communes du groupe Asse et Boiron. Départ de La Rippe / Dès 8h30
- **Vendredi 21 - Samedi 22 - Dimanche 23 Les Vibrations de Bonmont** / Org. Pro Bono Monte / Abbaye de Bonmont
- **Samedi 22 Course à pied** / LG Trail Lausanne-Genève Passage de la course sur la Dôle / Infos : www.lgtrail.com
- **Samedi 29 Troc d'automne** / Org. Troc de Chésereux / Salle communale / 9h30-12h

Résultat du concours

« Les pierres à sabot »



Ces dernières rappelaient aux charretiers les dispositions de l'Etat de Vaud pour protéger les routes des dégâts occasionnés par les systèmes de freinage. On mettait des sabots sous la roue bloquée au lieu de laisser traîner des troncs derrière les chars. Elle se trouve dans un virage au 32 sur la route de la Dôle.

Bravo à **Madame et Monsieur Chambet**, les heureux gagnants de notre concours de l'édition précédente.

Contacts et horaires de l'administration communale

Secrétariat municipal

Fabienne Monnaert-Chambaz
022 369 90 40 / greffe@cheserex.ch

Contrôle des habitants - Bourse communale

Pierre-Yves Aubert
022 369 90 41 / bourse@cheserex.ch

Mardi · 8h à 12h / **Jedi** · 14h à 19h

Cartes CFF et piscine uniquement
Lundi - vendredi · 8h à 12h
Jedi · 14h à 19h

Horaires et contact de la piscine intercommunale Asse et Boiron

Lundi - vendredi · 8h à 20h
Samedi - dimanche · 9h à 18h30

Gardien 022 369 08 40
piscine.aiab@bluewin.ch

IMPRESSUM / Rédaction et gestion de projet Stéphanie Barrat - Nicolas Schwab - Dominique Fleury **Graphisme** Reflet design - Stéphanie Ganière **Impression** Imprimerie Baudat